



Tout a l'egout et fosse toutes eaux

Par **jpg1**, le **18/09/2010** à **07:07**

Bonjour,

j'ai achete une maison a renover en bretagne il y a environ 4 ans. il n'y avait aucun systeme d'evacuation des eaux usées.

la codi (organisme qui s'occupe des tout a l'egout et autre) nous demande de nous mettre aux normes et de construire une fosse toutes eaux. on nous dit que le tout a l'egout ne viendra pas avant des années (20 ans ou plus).

nous nous exécutons et c'est une bonne chose pour l'environnement. mais ça nous coûte 7500 euros et ça a été très compliqué et très long.

aujourd'hui, la codi nous apprend qu'on va nous construire le tout a l'egout.

en résumé j'ai payé 7500 euros pour une fosse toutes eaux qui va me servir 3 ans et je vais devoir repayer 1200 euros pour me brancher au tout a l'egout. attention je ne suis pas contre le tout a l'egout, je le veux, mais je suis lésé par rapport aux voisins et devrais avoir droit à un accompagnement financier par soussis d'équité!

qu'en pensez-vous, j'imagine ne pas être seul dans ce cas, y a-t-il déjà eu des actions menées, quels en ont été les résultats!

merci à bientôt!!!